



Municipalité de St-Marc-de-Figuiery

Avis public

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 216.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 13 mars 2023, le conseil a adopté le projet de règlement de modification numéro 2023-261
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 5 avril 2023, à 19 h 30 au 10, Avenue Michaud. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement avec l'intention de modifier la zone VD-1 en zone VC-17 afin d'être en concordance avec le schéma d'aménagement de la MRC d'Abitibi et d'ajouter à la grille de spécification des zones AG-1 et AG-2, l'usage d'agrotourisme. Au cours de cette assemblée, des membres du conseil et employés seront disponibles à répondre aux questionnements concernant le projet de règlement et entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet peut- être consulté au bureau de la municipalité aux heures d'ouverture de celui-ci.
4. Le projet ne contient pas une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

23 mars 2023

Martine Lachaine

Directrice générale et Greffière-trésorière